

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 18

22^e année • mercredi 1^{er} mai 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR

Les métallos se mobilisent

Les métallos genevois se sont réunis en vue du renouvellement de leur Convention collective de travail. Au menu des revendications: les indemnités repas, les salaires, les vacances et la limitation du travail temporaire. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

1^{er} Mai combatif et polychrome

Sonya Mermoud

Cortèges, drapeaux, calicots et discours: journée de mobilisation en ce 1^{er} Mai célébré aux quatre coins du pays. Une édition combative aux couleurs plurielles. Violet-mauve d'abord, la teinte illustrant les luttes des femmes. Avec, cette année encore, la question de l'égalité salariale qui occupe une large place dans nombre de manifestations. Et pour cause. Les travailleuses gagnent toujours 19,6% de moins que leurs homologues masculins. Une situation scandaleuse, en infraction totale avec la Constitution et la loi supposées garantir, depuis bientôt 40 ans, un traitement indifférencié pour un travail égal.

Autant dire que les digues de la patience ont cédé depuis longtemps, emportées par la colère. Une colère d'autant plus justifiée que les salariées se trouvent non seulement pénalisées durant leur vie professionnelle mais aussi à l'heure de la retraite. Et sachant encore qu'elles assument généralement la majeure partie des tâches au foyer, la garde des enfants et s'occupent souvent de proches vieillissants. Une dernière contribution essentielle à la société sans que ce travail de *care* ne soit rémunéré. Ce 1^{er} Mai permet ainsi de dénoncer encore et encore ces injustices. Et résonne comme une répétition générale de la Grève des femmes, le 14 juin, au cœur de plusieurs allocutions sur les discriminations conjuguées au féminin. Et ce n'est pas la matière qui manque. Entre inégalités des chances au travail mais aussi violence sexiste, conjugale, harcèlement, etc. Alors que des voix patronales osent s'élever pour qualifier le débrayage annoncé d'illucite. On croit rêver...

Couleur emblématique de lutte, le rouge domine les défilés. Les revendications syndicales visent cette année des augmentations de salaire, cinq semaines de vacances pour tous et davantage de temps, de respect, d'équité, en particulier pour les femmes. Elles portent aussi sur des réductions plus conséquentes de primes maladie et de meilleures rentes. En trois mots, les manifestants exigent «plus pour vivre». Une requête légitime alors que les fins de mois s'avèrent toujours plus difficiles pour nombre de travailleurs. Que stress et pressions sur délais ne cessent de croître. Que le personnel féminin, souvent payé

au rabais et contraint à des temps partiels, n'en finit plus de jongler avec toutes ses obligations... Spectre de couleurs encore en ce 1^{er} Mai symbolisé par la solidarité réaffirmée aujourd'hui entre tous les travailleurs, indépendamment de leur passeport. Et l'occasion pour les syndicats de rappeler leur position sur la nécessité de protéger les salaires, non les frontières.

Cette édition se pare aussi de vert. Avec, dans plusieurs localités, la présence de militants pour le climat. Une participation plus que fondée, l'économie étant appelée à opérer des changements radicaux pour que des lendemains restent possibles. Avec des moyens de production et la création d'emplois qui devront aussi s'inscrire dans une dynamique de reconversion écologique. Inimaginable enfin d'évoquer la Fête du travail sans mentionner son caractère festif, entre animations musicales, repas en commun, projections de films... Rendez-vous incontournable des travailleurs – qui trouve son origine dans les combats menés à la fin du XIX^e siècle de mouvements ouvriers pour limiter la journée à 8 heures de travail – ce 1^{er} Mai est ainsi l'occasion de porter haut les couleurs de la cause féminine. De tous ceux qui triment sans juste compensation. De la fraternité et du partage. Sans oublier l'impératif environnemental. Un brin de muguet, aussi pour s'en faire l'illustration... ■

PROFIL



Lucia Tinghi, prête pour le 14 juin.

PAGE 2

SUISSE

La solidarité attaquée.

PAGE 3

FEMMES

La santé au travail conjuguée au féminin.

PAGE 7

GENÈVE

Viré pour avoir mangé un petit pain.

PAGE 9

«NOUS SOMMES TOUS FÉMINISTES!»

Lucia Tinghi s'engage dans le Collectif Femmes* Valais. Une évidence pour cette jeune trentenaire qui a été confrontée à des discriminations sexistes dans son milieu professionnel

Sonya Mermoud

Pour Lucia Tinghi, architecte, il est temps de remettre le féminisme au goût du jour. De sortir de préjugés associant ce mouvement militant uniquement à des femmes hystériques. «Tout ce qui est demandé, c'est une égalité des droits», relève cette Sédunoise d'origine italienne, 32 ans, qui s'engage dans le Collectif Femmes* Valais. Un groupe actif depuis bientôt un an dans la préparation de la grève féministe du 14 juin – mais qui n'exclut pas les hommes invités à soutenir d'une manière ou d'une autre la cause – qu'elle a découvert via une amie. «Je souhaitais m'impliquer dans une structure solidaire s'intéressant à la problématique. Tous les jours des personnes se retrouvent concernées par des discriminations en tous genres.» Lucia Tinghi sait de quoi elle parle. Dans le cadre d'un de ses anciens postes dans un bureau d'architecture à Lausanne, la jeune trentenaire a appris incidemment que son chef n'entendait pas lui confier, ni à ses homologues féminines, davantage de responsabilités. La raison: le risque que ses collaboratrices tombent enceintes. «J'ai alors perdu tout intérêt et ambition pour ce job», affirme la militante non sans fulminer à l'évocation de souvenirs de faits sexistes dans ce domaine plutôt masculin.

BISE IMPOSÉE, NON MERCI

«Dans ce secteur, en tant que femme, on est souvent considérée comme moins crédible. On est parfois utilisée comme "argument de charme" dans des séances avec des clients potentiels. Des mandataires entrent dans des rapports de séduction, vous invitent à souper sans que le chef réagisse...» souligne Lucia Tinghi tout en dénonçant encore le rituel de la bise qu'on n'impose pas aux hommes. «Pourquoi serions-nous obligées, nous, à cette proximité?» questionne la militante, de la révolte dans la voix. Et d'expliquer que le Collectif récolte actuellement des témoignages de faits sexistes en ligne. Une activité qui fait partie de

son engagement. «Aujourd'hui, nous publions chaque jour un témoignage de sexisme en Valais et en Suisse romande, sur les réseaux sociaux. Et ils seront exposés le 14 juin.» Parallèlement, l'activiste se rend aussi disponible pour les réunions régulières informelles organisées dans des cafés du canton, «des *stamms* féministes». Une opération de sensibilisation aux inégalités. «Ces questions concernent tout le monde. Il s'agit d'un problème de fond. Les hommes ne sont pas seuls responsables de situations discriminatoires. Il faut repenser la structure sociale dans son ensemble.» Lucia Tinghi estime impératif d'ouvrir le dialogue avec tous. De redéfinir «des relations qui soient respectueuses». Non sans relever que, si la parole commence enfin à se libérer, elle ne représente «que la pointe visible de l'iceberg». Du pain sur la planche en perspective. Mais pas de quoi décourager la jeune femme, conquise par la solidarité et les débats d'idées rythmant les rencontres avec les membres du Collectif réunissant des personnes de tous les âges.

BON POUR LA TÊTE

Optimiste, sociable, spontanée, Lucia Tinghi apprécie en effet particulièrement l'échange et le partage. Le Collectif lui offre aussi cet espace «apaisant» où elle se ressource, où il est possible de discuter de «choses discriminantes dans la vie d'une femme». Alors qu'elle trouve encore dans la pratique du vélo et de la marche des bons moyens de canaliser son énergie. Constamment en mouvement – même durant l'entretien, elle aura une propension à beaucoup bouger – la jeune femme se distingue en effet par sa grande vivacité. Pour dompter sa vitalité débordante, Lucia Tinghi jardine aussi volontiers. Elle rêverait d'ailleurs de disposer d'un terrain plus grand que son petit lopin actuel. «J'aime bien m'occuper du potager. C'est bon pour la tête. Une activité simple, calme, source d'équilibre. On vit à 200 à l'heure. Là, on peut prendre conscience du temps qui passe. La terre, c'est mon yin qui me refroidit», assure la bouillonnante Valai-

sanne qui explique également son intérêt pour ce loisir par son amour de la cuisine. Des plats italiens, qui font écho à ses racines, mais aussi chinois. «Je suis passionnée par cette cuisine où, comme dans les autres disciplines chinoises – arts martiaux, calligraphie, médecine, etc. – la recherche d'équilibre prime. En l'occurrence, ici, le goût. Ma spécialité? Les "jiaozi", des raviolis bouillis.»

PERPÉTUER LA LUTTE

Fan de la rockeuse Patti Smith, impulsive, s'engageant toujours à fond dans les projets qui la motivent, Lucia Tinghi exprime sa crainte face aux montées des nationalismes et aux violences racistes

et de genres. Elle dénonce au passage une tendance à oublier l'Histoire... «Des personnes se sont battues pour des droits devenus aujourd'hui des acquis. A nous de perpétuer le combat.» La Valaisanne n'en est pas moins heureuse de sa vie, elle qui associe le bonheur à la présence de personnes aimées autour de soi. Mais aussi à une capacité à «accepter ses limites». Questionnée sur le mot de la fin, Lucia Tinghi invite tout un chacun à se mobiliser le 14 juin, femmes et hommes. «Nous sommes tous féministes, puisque tous humains. Nous voulons tous être traités de manière égalitaire», martèle-t-elle. Boucle bouclée pour la militante, qui espère bien

que la démarche inaugurée se poursuive au-delà du 14 juin, jusqu'à une véritable évolution des mœurs. Et avec des mesures concrètes à la clef sur tous les fronts de l'équité entre les genres. «Point culminant d'une longue préparation, la Grève des femmes* nécessitera un suivi. Il ne s'agit là que d'une première porte ouverte. Je mise sur la dimension exponentielle du mouvement.» Lucia Tinghi, à n'en pas douter, poursuivra la lutte... ■

*Incluant toute personne qui n'est pas un homme cisgenre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).



THIERRY PORCHET

Lucia Tinghi, un regard qui porte au-delà du 14 juin, la jeune femme misant sur une dimension exponentielle du mouvement.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

DESTRUCTIONS, RÉSONANCE ET SPLENDEUR

Un livre majeur du philosophe allemand Hartmut Rosa vient de paraître aux éditions La Découverte, en France. Il s'intitule *Résonance – Une sociologie de la relation au monde*. Et s'il tombe à point pour bénéficier à maintes de nos cervelles en désarroi, celui-ci fût-il inconscient, c'est qu'il leur propose de quoi relier plusieurs éléments tragiquement fragmentés par notre époque.

Dans ses travaux antérieurs, Rosa s'était penché sur les processus d'accélération qui marquent nos sociétés humaines, à

partir d'une interrogation simple: pourquoi croyons-nous manquer toujours plus cruellement de temps, alors même que toujours plus de technologies sont censées nous en faire gagner?

Réponse de l'auteur: notre époque est soumise à des cercles vicieux faiblement apparents, parce qu'ils sont dissimulés sous les pratiques euphorisantes de la surconsommation marchande, mais qui sont d'une force et d'une prégnance extrêmes. Il songe notamment à celui de ces cercles qui précipite sans relâche les rythmes de l'innovation dans tous les domaines, du changement social et de notre existence quotidienne.

Et dont les effets sur notre esprit sont dévastateurs. Il déstabilise notre sentiment d'identité personnelle, rétrécit nos horizons d'attente vis-à-vis de nos congénères et même vis-à-vis des événements, qui sont organisés et mis en scène de manière à constituer des flux d'information toujours plus impérieux. Et à l'échelle collective, il détruit les ressources temporelles nécessaires à tout processus civique

et politique de qualité. Comment ralentir, alors? Impossible, selon le philosophe. Si le problème est l'accélération, explique-t-il, la solution n'est pas la décélération. «Les processus de dynamisation modernes» ont en effet transformé de façon positive la vie de personnes innombrables, en élevant leur bien-être à des niveaux inégalés jusqu'ici. Aucun freinage concevable. C'est à ce point du raisonnement que Rosa fait intervenir le concept de la «résonance». La «résonance», terme dont tout esprit critique se méfie tant il est dévalué par les tonalités exaltées que lui confère de nos jours la massive industrie du coaching psychique en tous genres. Mais la perspective de l'auteur est plus profonde.

Il cherche à définir une «résonance» capable d'induire une «vie bonne» qui ne soit pas seulement fondée sur des plans mesurables, symboliques et psychiques. Mais une «résonance» qui dépende aussi, et peut-être essentiellement, de notre «rapport au monde» renouvelé. Je veux dire dans les deux sens, exactement comme on pourrait dire

qu'une conversation, c'est une parole allant dans ces deux sens.

Il s'agirait non seulement que nous sachions exercer notre action sur ce monde, ce dont notre espèce a l'habitude excessive et destructrice, mais aussi que nous réapprenions à recevoir de ce monde tout ce qu'il nous dispense. A nous «laisser prendre» par lui, à nous laisser toucher, à nous laisser transformer par ses richesses et ses pouvoirs.

Ce qui est exactement l'inverse de la relation chosifiante et muette à laquelle nous soumettent les sociétés humaines modernes. Et ce qui est exactement l'inverse, aussi, de la prédation folle que nous exerçons sur les animaux, les plantes, les forêts, les mers et les océans, et jusqu'à l'air que tout le vivant respire.

Rosa détaille ensuite lui-même. La «résonance» qu'il propose serait nourrie non seulement de notre expérience corporelle intime, celle de la respiration, par exemple, ou de l'alimentation, ou des sensations, mais aussi de nos implications sociales et

de nos explorations cognitives dans les sphères de l'amitié, de l'amour et de la politique.

Et nourrie non seulement de nos relations avec une idée voire avec un idéal, à propos de la nature, de la religion, de l'art ou de l'histoire, mais aussi de nos réflexions développées sur les thèmes des artefacts, de la représentation, du travail, de l'éducation ou du sport.

Voilà. Ce qui sidère à la lecture de Rosa, au fond, c'est qu'il modélise en sa qualité d'essayiste, à l'adresse de ses lecteurs aliénés par l'Aujourd'hui, un vœu très ancien. Celui que s'efforcent d'accomplir tout vieil enfant grand naguère dans les replis de la nature menacée de destruction depuis lors, tout artiste réfractaire aux dimensions les plus vaines de l'industrie culturelle, et tout adolescent dévasté par la brutalité de son avenir dans les mégapoles aux mains des prédateurs. Le vœu du qui-vive poétique et politique, et de la guerre comme seule voie de salut: 1^{er} Mai! ■

L'INITIATIVE SUR «L'ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE» S'ATTAQUE À TOUTE SOLIDARITÉ

Les syndicats s'opposent vivement au projet d'un comité alémanique d'introduire des rentes variables dans le 2^e pilier

Jérôme Béguin

«Une prévoyance vieillesse respectueuse de l'équité intergénérationnelle»: c'est avec ce titre prometteur qu'un comité a lancé, au début du mois d'avril, une initiative fédérale. Constitué par un ancien directeur de la caisse de pension de Pricewaterhouse-Coopers aujourd'hui à la retraite, Josef Bachmann, ce groupement réunit quelques politiciens du PLR, de l'UDC et des Verts libéraux. Tous Alémaniques. Et tous ultralibéraux puisqu'ils ne proposent pas moins que d'instituer des rentes variables en fonction notamment du rendement des placements et, si besoin, de baisser les pensions actuelles, cela sous couvert de ne pas prêter les jeunes générations, qui cotiseraient trop pour leurs aînés. Concrètement, les retraites seraient élevées quand le cours de la Bourse se porte bien, mais elles diminueraient en cas de chute des actions. Josef Bachmann avait voulu introduire ce système dans sa caisse dès 2014, mais l'autorité de surveillance s'y était opposée, une baisse des

rentes garanties n'étant autorisée qu'en cas d'assainissement. Le gestionnaire a recouru contre cette décision et a été débouté au Tribunal administratif fédéral, puis au Tribunal fédéral. Dans leur arrêt rendu en 2017, les juges de Mon-Repos ont confirmé que les rentes versées bénéficient d'une «protection absolue». Comme le prescrit la Constitution fédérale, la prévoyance professionnelle conjugée à l'AVS doit permettre à l'assuré de «maintenir de manière appropriée son niveau de vie antérieur». Dans cette perspective, le montant de la part fixe de la rente est primordial. Pour arriver à ses fins, Josef Bachmann, qui semble têtu, n'avait pas d'autre solution que de changer la Constitution, d'où le lancement de cette initiative.

FANTASME DE TECHNOCRATES

Autant dire que les syndicats sont vent debout contre le projet de ce comité, que l'Union syndicale suisse (USS) qualifie d'«irresponsable» et de «trompeur». «Le fondement même d'une caisse de pension, et son principal atout, est de faire porter collectivement sur de longues périodes les

variations des marchés de capitaux et de protéger ainsi les salariés du risque d'un départ à la retraite juste après une mauvaise année en termes de placements», rappelle Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS. Les gagnants d'un système flexible ne seraient pas ceux que l'on croit prévient la syndicaliste: «Les risques liés aux placements seraient répercutés encore plus lourdement sur les assurés. Les employeurs se verraient libérés de leur obligation d'assainir les caisses de pension. Les rentes variables représentent avant tout une mesure d'optimisation des coûts pour les entreprises.»

Membre de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle et vice-président d'Unia, Aldo Ferrari, de son côté, ne mâche pas ses mots: «Monter les jeunes contre les anciens est idiot. Avec un tel état d'esprit, on n'aurait jamais créé l'AVS. Cette prétendue équité intergénérationnelle n'est qu'un fantasme de technocrates. Il y a des salariés qui partent aujourd'hui à la retraite avec des rentes LPP de l'ordre de 1500 francs par mois, comment peut-on imaginer réduire encore ce mon-

tant? C'est indigne d'un pays riche comme la Suisse!» Et contraire, comme nous l'avons vu, à la Constitution fédérale.

DANGEREUX ET LAMENTABLE

En outre, le texte de l'initiative stipule que «la prévoyance professionnelle est financée par capitalisation, toute redistribution non conforme à ce système doit être évitée». «Une assurance sociale est basée sur un système de redistribution, c'est son principe même, persifle Aldo Ferrari. Si on suivait les initiateurs, il faudrait, par exemple, supprimer le fonds de garantie du 2^e pilier. Cette initiative est extrêmement dangereuse.»

Enfin, l'initiative demande à ce que l'âge de référence pour la retraite soit «identique pour les hommes et les femmes». «Il paraît évident que le but des initiateurs est de fixer l'âge de départ à 66 ans pour tout le monde», estime Aldo Ferrari, avant de conclure: «Cette initiative est lamentable, elle s'attaque à toute solidarité dans la prévoyance vieillesse, elle ne servira qu'à diviser et ne peut qu'être combattue.» ■

MARCHÉS PUBLICS: LE CONSEIL DES ÉTATS S'OBSTINE

Dans le cadre de la révision de la Loi sur les marchés publics (LMP), la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) s'obstine à privilégier la règle du lieu de provenance des entreprises soumissionnaires, qui définit notamment les conditions de travail et de salaire, au lieu d'exécution. La commission en a décidé ainsi par 6 voix contre 6 et avec la voix prépondérante de son président lors de sa séance du 10 avril dernier consacrée à l'examen des divergences avec le Conseil national. Celui-ci a été sensible aux positions exprimées durant la période de consultation par une majorité des partenaires sociaux et des cantons. Pour les syndicats, il en va de la protection des salaires et des conditions de travail, la Suisse dénombre de nombreuses conventions collectives de travail cantonales et régionales, et le système du lieu de provenance les torpillerait. «Concrètement, une entreprise du Tessin candidate à un mandat public dans le canton de Genève ou de Zurich pourrait proposer des salaires tessinois et faire ainsi, de manière déloyale, de la sous-enchère par rapport aux soumissionnaires locaux, genevois ou zurichois», a réagi dans un communiqué l'Union syndicale suisse, en invitant le Conseil des États, qui devrait se pencher sur cet objet pendant la session d'été, à revoir sa copie. ■ JB

La désobéissance civile pour sauver la planète

Le mouvement écologiste «Extinction Rebellion» a bloqué deux ponts à Lausanne pour dénoncer l'inaction du gouvernement face au réchauffement climatique

Aline Andrey

Le 13 avril, Extinction Rebellion (XR) déclarait officiellement sa révolte non violente à Berne face à l'inaction du gouvernement. Deux jours plus tard, ses militants invitaient à bloquer une heure durant le pont Chauderon à Lausanne. Plus de 200 personnes ont répondu à leur appel. Jeudi 18 avril, une nouvelle action de désobéissance civile pacifique avait lieu sur le Grand-Pont au cœur de la capitale vaudoise.

En cette veille de week-end pascal, vers midi, le calme règne. À l'heure dite, 12h15, deux banderoles sont tendues en travers de la route pour couper la circulation. Très calmement et quasi silencieusement, les manifestants s'installent sur la route. La police est déjà là, et assure la sécurité, les transports lausannois ont été prévenus. C'est l'heure du pique-nique, un moment de partage dans la bonne humeur et la convivialité. Mais les discours sont graves. «Je suis terrifiée de l'avenir qui nous attend. Je ressens de la rage et un grand sentiment d'impuissance. Mais je crois que je retrouve de l'énergie en me mobilisant comme aujourd'hui. Je suis heureuse que tant de gens soient là!» relève une jeune militante, en embrassant du regard une foule de quelque 300 personnes, majoritairement entre 20 et 40 ans, mais d'où émergent aussi des enfants et des anciens.

«Pour les citoyens, contre le gouvernement», indique une banderole verte. Des drapeaux du mouvement international né en Grande-Bretagne flottent au vent, à l'effigie d'un sablier, pour signifier l'urgence de la situation, entouré d'un cercle représentant la planète. Le credo du mouvement XR: «Se rebeller pour la vie». Entre autres revendications: le gouvernement doit déclarer l'état d'urgence pour le cli-

mat et la biodiversité, et adopter des mesures contraignantes afin d'éliminer les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2025. Selon XR, des assemblées citoyennes sont nécessaires pour la bonne marche de ce processus et le respect des droits humains. Son consensus d'action: la désobéissance civile non violente et les actions symboliques – notamment les «die-in» (du verbe *to die*: mourir) durant lesquelles des activistes se couchent au sol.

Antoine, militant écologique depuis une dizaine d'années, rappelle: «Historiquement, pour faire changer les choses, la désobéissance civile a été prépondérante dans les mouvements sociaux.»

LE COMMERCE AVANT LA VIE

Sur le pont, certains dessinent des arbres à la craie de couleur, un autre sort son violon pour un mini concert, avant de laisser place aux tambours et aux discours. Un premier activiste lance au mégaphone: «On est là une fois de plus pour parler réchauffement climatique. Cela fait plus de quarante ans que le problème est reconnu, mais rien ne bouge!» Sa camarade, Sonja assène: «Le GIEC (Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *ndlr*) nous donne douze ans pour retourner la situation avant une catastrophe inimaginable...» La médecin de 49 ans dénonce la démocratie biaisée par les lobbies industriels et la sacro-sainte liberté économique soutenue par les gouvernements et les Nations Unies*. «Le commerce importe plus que le climat. Le gouvernement ne nous protège pas avec ses lois. Nous devons nous rebeller et désobéir pour protéger toutes les vies sur Terre.» Assise sur le bitume, Lucie, pragmatique, explique: «Les initiatives individuelles ne suffisent pas. Ce sont à ceux qui ont le pouvoir de montrer la direction, comme dans le cas des politiques

de santé publique ou de la circulation routière. Pour des raisons de sécurité, on roule à 50 km/heure dans les villes. Alors pour des raisons de survie de l'espèce humaine, on doit mettre en place des mesures pour limiter les déchets, l'obsolescence programmée, la pollution, favoriser le bien-être collectif à long terme...»

A ses côtés, Gaëtan relève: «Je m'engage dans plusieurs associations écologiques. Mais ce n'est plus suffisant, car les politiques ne suivent pas.» Il ne

perd toutefois pas espoir. «À Londres, XR a commencé petit, comme ici, et maintenant ils sont des milliers.» Dans la capitale anglaise, les blocages de quatre sites stratégiques ont duré une semaine non-stop, avec près d'un

millier d'arrestations. Partout dans le monde, des actions se sont déroulées sous l'égide de XR. Et ce n'est sûrement qu'un début. ■

Plus d'infos: xrebellion.ch

*La militante cite notamment l'article 3 (point 5) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992 qui indique: «Il convient d'éviter que les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques, y compris les mesures unilatérales, constituent un moyen d'imposer des discriminations arbitraires ou injustifiables sur le plan du commerce international, ou des entraves déguisées à ce commerce.»



Jeudi 18 avril, sous l'égide du mouvement international Extinction Rebellion, environ 300 personnes ont bloqué le Grand-Pont à Lausanne, durant une heure.

LE HARNAIS EN QUESTION

Lors de la dernière assemblée des monteurs d'échafaudage vaudois, Unia a invité un spécialiste de la Suva pour parler sécurité

Textes Aline Andrey

«Vous le savez, travailler avec le harnais est pénible mais, pourtant, il en va de votre sécurité!» C'est en ces mots que le sec-teur construction d'Unia Vaud avait in-vité les échafauders, et tous les autres travailleurs des corps de métier utili-sant un harnais, à se réunir le vendre-di soir 12 avril, à la Maison du Peuple, à Lausanne.

Vingt-cinq monteurs ont répondu à l'appel. Dans le cadre de cette as-semblée, Michel Duinker, architecte EPFL, ingénieur de sécurité pour la Suva a aligné en préambule quelques chiffres: «Malgré la baisse significative du nombre d'accidents professionnels depuis cent ans, on en dénombre en-core 268 000 par année, soit plus de 1200 quotidiennement (à noter que le double d'accidents a lieu hors du cadre professionnel). De quoi se rappeler que ça n'arrive pas qu'aux autres.»

Chez les échafauders, la Suva com-pabilise 600 accidents par an, soit en moyenne environ 1 monteur tou-ché sur 4. Glissades, faux pas, chutes pour 27% d'entre eux, 20% de heurts, 13% de chutes lors du montage et du démontage, mais aussi, dans une moindre ampleur, des accidents lors de déchargements, des transports, de la manutention et des déplacements de charges. Mais surtout, comme l'in-dique la brochure des huit règles vi-tales pour les travaux avec protection par encordement de la Suva: en Suisse, près de 25 personnes par an perdent la vie à la suite d'un accident lié à une chute «de hauteur» au travail.

LE HARNAIS AU QUOTIDIEN

Par conséquent, la Suva préconise le port du harnais comme équipement de travail standard et permanent pour le monteur en échafaudage, au même titre que les habits de travail, les sou-liers de sécurité, le casque de protec-tion avec jugulaire et des gants notam-ment. «La loi impose des protections contre les chutes dès 2 mètres de hau-teur de chute», indique le spécialiste. La pause d'un seul cadre sans har-nais est toutefois légale. Un monteur observe: «Comment peut-on tolérer qu'on puisse poser un cadre à 2,50 mètres (de distance, *ndlr*), alors que le risque existe, que ce soit à 2 mètres ou à 10 mètres? C'est illogique!» Et l'ingé-nieur de répondre: «La durée d'ex-po-sition au risque est brève pour la pose d'un seul cadre, mais la répétition de cette situation dangereuse sur toute la journée n'est à mes yeux pas accep-table, c'est pourquoi je vous encourage à vous sécuriser en permanence.»

Reste que pour les échafauders pré-sents, le harnais est surtout synonyme d'inconfort, de maux de dos et de perte de temps, alors que la pression des dé-lais pèsent aussi sur leurs épaules. «On sait qu'on est obligés d'utiliser le har-nais. Si on ne l'utilise pas, c'est qu'il nous emmerde. Ça fait mal au dos. C'est lourd, en plus de tout ce qu'on doit porter. Et on n'arrive pas à faire le travail dans les temps...» souligne un échafauder.

«Si les conditions de travail et de sé-curité ne sont pas optimales, je vous conseille d'en parler avec votre patron ou de changer de métier avant d'avoir un accident», rétorque l'ingénieur, tout

en indiquant que la Suva n'est qu'un organe d'exécution.

FORMATION OBLIGATOIRE

Pour utiliser un équipement de pro-tection individuelle (EPI) contre les chutes, une journée de formation au moins, dispensée par un spécialiste, est obligatoire. La Suva rappelle l'import-tance de s'assurer au-dessus ou éven-tuellement à la même hauteur que le travailleur, à des points d'ancrage pré-vus à cet effet, par exemple sur les collerettes ou dans les oreillettes des cadres afin que le mousqueton soit perpendiculaire, mais surtout en biais sur un tube vertical.

Au niveau des protections collectives, les filets de ponts de couvreurs doivent être munis de mini sangles (du type «Spanset») et non de brides en plas-tique du type «Colson» encore si sou-vent utilisées.

«Comment faire pour secourir un ca-marade si l'on n'est que deux sur un chantier?» questionnent plusieurs tra-vailleurs. «Dans les formations, tous les exercices se font à trois, avec deux per-sonnes pour un accidenté. On n'apprend pas à le faire autrement.» Or, la majorité du temps, ils travaillent en duo. Une si-tuation risquée, d'autant plus que le ma-tériel de sauvetage (treuils, système de poulies par exemple) est souvent laissé au dépôt à en croire les travailleurs. «Le contrôleur de la Suva vient nous dire de porter le harnais. Mais ne dit rien au pa-tron qui nous met sous pression, s'in-digne l'un d'eux. S'ils veulent faire de la sécurité, qu'ils la fassent jusqu'au bout!»

Reste que la Suva établit un rapport en-suite transmis au patron qui doit s'enga-ger à remédier aux manquements. Si une personne harnachée chute, elle doit être secourue en moins de vingt minutes, faute de quoi elle risque de subir de graves traumatismes dus au syndrome du harnais. «En suspension, le sang s'accumule dans les bras et les jambes, la pompe musculaire ne fonc-tionne plus, ce qui crée un problème sérieux de circulation du sang et peut mener jusqu'à la mort. Sans compter l'état de choc», souligne l'ingénieur de sécurité de la Suva. Un travailleur ex-



Un métier à hauts risques. Selon la Suva, près de 25 personnes par an perdent la vie à la suite d'un accident lié à une chute «de hauteur» au travail.

plique: «Quand on se plaint au patron, il nous dit: "Si t'es pas content, la porte est là!"» Et un autre travailleur de rele-ver: «On risque toujours de tomber. La peur est toujours présente...» ■

Plus d'informations sur:
suva.ch
sguv.ch/fr/services-et-produits/securite-suva



LES HUIT RÈGLES VITALES, EN RÉSUMÉ:

1. Accorder la priorité aux mesures de protection collectives (nacelle élévatrice, plateforme de travail par exemple).
2. Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) uniquement si l'on est formé.
3. Effectuer un contrôle régulier des EPI.
4. Préparer le travail avec soin pour éviter les risques de chute.
5. Utiliser des points d'ancrage sûrs.
6. Adapter et ajuster les équipements.
7. Maîtriser l'utilisation des échelles avec glissières de sécurité.
8. Garantir des secours rapides aux personnes victimes d'une chute et en sus-pension. ■

QUELQUES DISPOSITIONS LÉGALES

Article 82 de la Loi sur l'assurance accident: L'employeur est tenu de prendre, pour prévenir les accidents et maladies professionnels, toutes les me-sures dont l'expérience a démontré la nécessité, que l'état de la technique permet d'appliquer et qui sont adaptées aux conditions données.

Article 229 du Code pénal suisse: Celui qui aura enfreint les règles de l'art (= normes, ouvrages spécialisés, prescriptions) en dirigeant ou en exécutant une construction (dont fait partie un échafaudage, *ndlr*) ou une démolition et aura par là mis en danger sciemment la vie ou l'intégrité corporelle des personnes sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Article 3 sur l'Ordonnance sur les travaux de construction: Les travaux de construction doivent être planifiés de façon que le risque d'accidents ou d'atteintes à la santé soit aussi faible que possible et que les mesures de sécurité nécessaires puissent être respectées, en particulier lors de l'utilisation d'équi-pements de travail. ■

POUR UNE MEILLEURE CCT

Pour Jean-Michel Bruyat, secrétaire syndical d'Unia Vaud en charge de la construction, les hommes devraient porter les meilleurs harnais possibles et travailler en équipe de trois. En aparté, il soulève les lacunes constatées par les travailleurs en termes de contrôle du matériel de secours, de plan de sauvetage et de formation adéquate. «Un plan de sauvetage pour chaque type d'intervention devrait être à disposition des échafauders, tout comme le matériel nécessaire. Des contrôles systématiques sont nécessaires.»

Il rappelle que l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) a mis en évidence la pénibilité du travail et que le syndicat mènera une enquête auprès des monteurs cette année afin de porter leurs revendications lors du renouvellement de la Convention collective de travail de la branche qui n'a été signée que pour une année. Il a conclu en rappelant l'importance de se mobiliser au sein du comité des échafauders d'Unia, mais aussi lors du 1er Mai axé sur l'égalité salariale. «Il nous faut aussi défendre nos femmes et nos filles, améliorer leurs conditions de travail. Car vous le savez bien, nous ne pouvons nous passer du salaire de nos épouses. Et le 14 juin, journée d'actions et de grèves, encouragez-les à s'impliquer, car nous sommes plus forts ensemble!» ■

Jura: stop aux cadeaux fiscaux

La gauche et les syndicats lance l'initiative «Zéro pertes»

Jérôme Béguin

Déposée l'été dernier par la gauche et les syndicats genevois, l'initiative «Zéro pertes» n'est pas passée inaperçue dans le canton du Jura. Emmené par la Coordination des syndicats de la fonction publique jurassienne, un comité, réunissant l'Union syndicale jurassienne, le SSP, Unia, les Verts, CS-POP et la Jeunesse so-cialiste, vient de lancer une initiative populaire du même nom. Le texte des deux initiatives n'est pas identique, mais l'idée reste la même: afin de maintenir le financement des services publics et

des prestations, l'Etat s'efforce, dans le cadre de la mise en œuvre cantonale des réformes fédé-rales de la fiscalité, de maintenir les recettes du canton et des communes, au besoin en renfor-çant la progressivité de l'impôt. La gauche et les syndicats craignent que la Réforme de la fiscalité et du financement de l'AVS (RFFA), sur lequel le peuple suisse est appelé à se prononcer le 19 mai, ne serve à un démantèlement des prestations et des services à la population. Les autorités jura-siennes envisagent en effet de réduire progressi-vement le taux d'imposition du bénéfice des en-treprises de 20,5 à 15% d'ici à 2024, provoquant

un manque à gagner annuel de 12,8 millions de francs pour le canton, 8,6 millions pour les com-munes et 1,4 million pour les paroisses.

«ARRÊTEZ LES CADEAUX AUX RICHES»

«Faudra-t-il prendre de l'argent dans la poche des ouvriers ou baisser les prestations aux plus fra-giles?» interroge le président d'Unia Transjurane, Dominique Gassmann. «Au Forum citoyens de Porrentruy, consacré à la précarité, Caritas a tiré la sonnette d'alarme: il y a plus de pauvreté dans le Jura qu'on ne le pense et cela commence à de-venir grave. Les travailleurs ne voient guère leur

salaire augmenter, mais les charges, elles, aug-mentent bien, souligne ce mécanicien de pré-ci-sion. Nous voulons, à la faveur de cette initiative, faire passer un message au gouvernement: arrê-tez de faire des cadeaux à des entreprises et à des riches, qui n'en ont pas besoin, et de prendre de l'argent aux gens modestes. Y en a marre! Prenez l'argent où il se trouve et cessez de le chercher où il n'y en a pas!» ■

Syngenta exporte des pesticides interdits en Suisse

Un nouveau rapport de Public Eye dénonce les pratiques du géant de l'agrochimie et ses conséquences au Brésil

Aline Andrey

Deux poids deux mesures. Syngenta vend des pesticides hautement toxiques à travers le monde, notamment en Inde et au Brésil. Ils sont produits en Suisse, alors qu'ils y sont interdits d'utilisation du fait de leur dangerosité! L'ONG Public Eye dénonce dans un nouveau rapport ces pratiques et demande dans une pétition*, signée déjà par plus de 9000 personnes, le retrait de ces produits. Dans les régions du Brésil où les pesticides sont largement épandus dans les monocultures, des études inquiétantes montrent des taux élevés de leucémies chez les enfants, des malformations congénitales à la naissance et des maladies chroniques. Une situation qui s'aggrave depuis l'arrivée de Jair Bolsonaro à la tête du pays, celui-ci ayant autorisé 86 nouveaux pesticides.

De surcroît, une multitude de contrôles de l'eau potable indiquent aussi la présence de nombreux produits chimiques. «L'atrazine fait partie des substances les plus fréquemment détectées. Classé perturbateur endocrinien et toxique pour la reproduction, cet herbicide, interdit en Suisse et dans l'UE en raison de sa propension à contaminer les nappes phréatiques, se retrouve dans 85% des échantillons d'eau potable», dénonce Public Eye, qui épingle aussi la Suisse en tant que siège de la multinationale. Face à ces accusations, le directeur de Syngenta Suisse, Roman Mazzotta, affirme quant à lui à la RTS: «Nos produits sont sûrs. Il n'y a donc aucune raison de les retirer du marché.»

DES MORTS EN INDE

En septembre 2018 pourtant, Public Eye révélait déjà l'implication de l'insecticide dénom-

mé Polo (le diafenthiuron), fabriqué à Monthey par Syngenta, bien qu'interdit en Suisse depuis 2009. En 2017, des centaines d'agriculteurs ont dû être hospitalisés après l'épandage de différents pesticides, dont le Polo. Une cinquantaine d'entre eux sont morts dans la région de Vidarbha, au centre de l'Inde, dans l'Etat du Maharashtra qui «a annoncé l'ouverture d'une enquête contre Syngenta pour "homicide volontaire"», informait alors Public Eye en dénonçant l'exportation en 2017 de 126,5 tonnes de ce produit toxique, dont 75 en Inde.

Fin 2017, la conseillère nationale verte, Lisa Mazzone déposait une motion pour mettre fin à l'exportation des pesticides interdits en Suisse, notamment l'atrazine (interdite depuis 2007) et le paraquat (interdit depuis 1989). Motion qu'a proposé de rejeter le Conseil fédéral qui estime que la Convention internationale de Rotterdam (dite aussi Convention Pic) suffit. Celle-ci prévoit que le pays exportateur d'un produit interdit ou strictement réglementé sur son territoire doit en informer le pays importateur. Le Gouvernement suisse suggère l'élaboration d'une ordonnance qui demanderait «l'approbation préalable explicite du pays d'importation». Le Parlement devrait débattre de la question cette année. Pour Public Eye, ces cas montrent une nouvelle fois l'urgence d'inscrire dans la loi un devoir de diligence en matière de droits humains et environnementaux, comme le demande l'initiative pour des multinationales responsables. ■

*publiceye.ch/stop-pesticides



LUNIE PARRICHO/PUBLIC EYE

Chaque année, 700 tonnes de bidons de pesticides passent par le centre de tri de Lucas do Rio Verde, indique Public Eye. Un nombre impressionnant de ces bidons portent une étiquette avec le logo de Syngenta.

Retour à l'expéditeur

Des militants de Greenpeace ont amené devant Nestlé un gigantesque dragon de plastique, constitué d'emballages aux logos de l'entreprise repêchés dans les océans

Sonya Mermoud

Singulier tableau le 16 avril dernier devant l'entreprise Nestlé à Vevey. Des militants de Greenpeace ont placé, à l'entrée du siège de la multinationale, un gigantesque dragon long de vingt mètres et haut de cinq. Particularité du monstre: il était entièrement constitué d'emballages en plastique repê-

chés dans les océans et sur des plages des Philippines dont la plupart portaient les logos de la société. Parallèlement, des activistes ont escaladé une façade du bâtiment où ils ont déployé une immense banderole imprimée d'un «Nestlé, stop single use!» (stop usage unique!, *ndlr*). Une opération spectaculaire pour réclamer la fin des emballages jetables sachant que,

selon les chiffres communiqués par Greenpeace, l'entreprise en a produit en 2018 quelque 1,7 million de tonnes, soit 13% de plus que l'année précédente. «Nestlé a fini par reconnaître que notre planète affronte une crise du plastique et que le recyclage ne résoudra pas le problème à lui tout seul. Mais il continue de miser sur les relations publiques et les pseudo-solutions au lieu de mesures concrètes et efficaces», a dénoncé dans un communiqué Florian Kasser, coordinateur de la campagne «zéro déchet» pour Greenpeace Suisse, soulignant que seuls 14% des déchets plastiques planétaires sont recyclés. Et l'écologiste d'insister sur le fait que le passage annoncé à des emballages à usage unique dans une autre matière ne fera que déplacer le problème. «Les emballages papier ont besoin de cellulose pour laquelle on défriche des forêts anciennes importantes pour le climat et on plante des monocultures. Le plastique d'origine végétale utilise aussi de précieuses ressources, concurrence les cultures alimentaires et ne se décompose qu'à peine dans l'eau.» Les écologistes ont exigé de la société davantage de transparence et la mise en œuvre de mesures concrètes et ambitieuses avec des échéances claires pour enrayer le phénomène des emballages à usage unique. L'ONG prône leur remplacement par des «systèmes de livraison et de distribution différents, basés sur la recharge et la réutilisation afin de briser le cercle vicieux du gaspillage et de la pollution». Nestlé s'est engagé de son côté à rendre 100% de ses emballages recyclables ou réutilisables d'ici à 2025... ■



GREENPEACE

En 2018, Nestlé a produit 1,7 million de tonnes d'emballages plastiques à usage unique, soit 13% de plus que l'année précédente, a dénoncé Greenpeace.

«PAS D'OR-PILLAGE EN GUYANE»

Un collectif se bat contre le projet minier Montagne d'or en Guyane, département français d'outre-mer, en Amazonie

Aline Andrey

Patrick Monier n'en est pas à sa première lutte écologique. En 2006, il a défendu la biodiversité de la région de Kaw en Guyane, département français d'outre-mer, contre un projet minier. Avec succès. Et a sauvé ainsi, avec ses camarades de lutte de l'association Maïouri Nature, les marais et son incroyable faune, tels les grands caïmans noirs. Quelques années plus tard, c'est contre le projet Montagne d'or d'un consortium russo-canadien qu'il mène une nouvelle lutte avec le collectif Or de question. Entre deux réserves intégrales, au cœur de l'Amazonie guyanaise, le projet minier prévoit une fosse d'une circonférence de 2,5 kilomètres et de plus de 300 mètres de profondeur (équivalent à la taille de 32 stades de France), l'utilisation de 12000 tonnes

de produits chimiques dont 3300 de cyanure (soit 10 tonnes par jour). Des chiffres astronomiques pour une efficacité toute relative: environ 1,6 gramme d'or pourrait être extrait par tonne de roche broyée. Alors qu'une tonne de téléphones portables en contient 200 grammes! Pour contrer le projet de la Montagne d'or, 34 associations guyanaises et 120 organisations internationales, une pétition contenant plus de 400 000 signatures et une étude du WWF dénoncent les fausses promesses et les risques élevés. Preuve en est les ruptures de barrages de déchets miniers dans le pays voisin, le Brésil (*L'ES* du 3 avril). Selon le collectif Or de question, «300 millions de tonnes de déchets miniers toxiques seraient répandus sur 400 hectares, dont 57 millions de tonnes de boues cyanurées retenues par une digue de 59 mètres de haut».

BIODIVERSITÉ EN DANGER

«En cas de rupture, la boue toxique irait jusqu'à l'embouchure du fleuve Mana, là où pondent les tortues luths», a alerté Patrick Monier lors du contre-forum sur les matières premières à Lausanne fin mars. Une occasion de rappeler que la Suisse raffine environ 70% de l'or mondial, et que, si 8% de l'or extrait par an est utilisé dans la bijouterie, l'informatique, la nano-médecine ou encore les nouvelles technologies, 92% finit dans des banques. «Comme le demandait un cacique indien: pourquoi sortir l'or des entrailles de la terre pour le déposer dans des coffres-forts sous terre?» questionne le militant français. De surcroît au mépris de l'environnement et souvent des droits humains. En Guyane, la Montagne d'or signifierait la construction d'une route à travers la forêt amazonienne et d'infrastructures (telles un port chimique à Saint-Laurent-du-Maroni et une centrale électrique) pour les besoins considérables en énergie, en transports et en eau de l'activité minière. Conséquences: les émissions de gaz à effet de serre en Guyane augmenteraient de 50% pendant les douze années prévues d'exploitation. «Un débat public a eu lieu pendant deux mois. Plus de 70% de la population y est opposée. Plus largement, le GIEC (Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *ndlr*) crie qu'il faut changer de comportement. Mais l'Etat français hésite encore!» dénonce Patrick Monier. L'argument de la création d'emplois est balayé par le WWF qui parle de mirage



THIERRY PORCHET

Le porte-parole du collectif Or de question, Patrick Monier, lors du contre-forum sur les matières premières, fin mars à Lausanne.

économique. En vertu des subventions prévues pour la mine, chaque poste de travail coûterait 560 000 euros à l'Etat. Une hérésie qui fait partie des vingt raisons de dire «non» à la mine, compilées par le collectif Or de question, dans un document intitulé «Pas d'or-pillage en Guyane!», tout en proposant, a contrario, 25 filières d'avenir*. «Avec des graines, on peut faire de merveilleux bijoux», lance Patrick Monier tout en montrant sa main gauche: «Avec mon épouse, nous avons enlevé nos alliances en or.» Une première victoire a été remportée en février dernier. Le juge administratif

a donné raison à l'association Maïouri Nature, membre du collectif Or de question, qui dénonçait la compagnie minière d'avoir violé les dispositions du code de l'environnement relatives à l'étude d'impact. Patrick Monier se veut confiant: «Je pense qu'on va gagner, mais comme la volonté du gouvernement est de développer le secteur minier, d'autres compagnies attendent derrière.» ■

*ordequestion.org

LES FEMMES, AUSSI, SOUFFRENT AU TRAVAIL

La santé des femmes au travail est une question qui préoccupe peu. Pourquoi, et comment y remédier? Entretien avec Viviane Gonik, ergonome retraitée à Genève, à la veille de la grève féministe du 14 juin

Propos recueillis par Manon Todesco

Même dans l'ombre, les femmes ont toujours travaillé, aux champs ou à l'usine. Tantôt vues comme dangereuses ou immorales, les travailleuses ont toujours été considérées comme illégitimes au travail, et donc rejetées par les hommes. Encore aujourd'hui, une épouse ou une mère qui travaille peut être regardée d'un mauvais œil. Si les femmes ont été des actrices clés de l'économie à travers les époques, elles restent trop souvent associées à leur rôle domestique, au sein du foyer, là où leur place est estimée naturelle. Tout comme celles des hommes, les conditions de travail des femmes ont des répercussions sur leur santé mais celles-ci ne sont pas reconnues par les politiques actuelles de santé et d'assurances sociales, laissant la place à des discriminations envers elles. Viviane Gonik, ergonome et spécialiste en santé du travail à la retraite, nous en dit plus.

En quoi la santé des femmes au travail est-elle différente de celle des hommes?

Mise à part la question liée à la reproduction, elle n'est pas si différente que cela justement, si ce n'est que les maladies professionnelles touchant

les femmes sont peu étudiées, peu considérées et peu reconnues par les assurances sociales. On a toujours réservé aux femmes des problèmes d'ordre psychologique, notamment la fameuse crise de nerfs, et minimisé ses troubles physiques. C'est là où se situe le vrai problème.

A quels risques les femmes sont-elles exposées?

Historiquement, le travail des femmes a toujours été considéré comme léger et sans risque, contrairement à celui des hommes, jugé lourd et physique. Il suffit de se pencher sur quelques métiers très féminisés, comme les caissières, les infirmières ou encore le personnel de crèche, pour se rendre compte du contraire. Certes, porter un sac de ciment est lourd, mais déplacer une personne âgée qui bouge et se débat, c'est autre chose. A l'origine des problèmes de santé, on retrouve les questions des postures ou de charge, chez les couturières, les femmes de chambre ou les caissières, entraînant des troubles musculo-squelettiques. Il y a aussi la manipulation de produits toxiques et autres substances chimiques pouvant engendrer cancers ou allergies, par exemple dans la coiffure, la cosmétique, la blanchisserie ou encore l'horlogerie.

Comment expliquer cette différence de traitement?

Il y a plusieurs éléments. Les syndicats se sont traditionnellement toujours intéressés aux hommes. C'est ainsi que la question de la santé au travail s'est construite autour des métiers typiquement masculins et des pathologies telles que la silicose ou encore les maladies liées à l'amiante. Dans les années 1970-1980, quand les hommes revenaient du travail avec les habits couverts d'amiante, la question des épouses qui les lavaient ne s'est jamais posée... Idem pour la recherche, qui est très lacunaire. Beaucoup d'études ont été menées sur le lien entre travail et cancer du sein chez l'homme, pourtant rare, alors que cela a peu été investigué pour les femmes.

L'autre problème, c'est l'imprécision des données, car les statistiques en Suisse ne sont pas sexuées. Il y a en outre une rigidité de notre système: le syndrome du canal carpien, par exemple, est reconnu comme maladie professionnelle liée aux gestes répétitifs partout, sauf en Suisse! Enfin, d'elles-mêmes, les femmes ne font pas le lien entre leur travail et leurs problèmes de santé, tout comme les médecins posent rarement à leurs patientes la question de la profession exercée.

Il faut dire que, même pour les hommes, faire reconnaître une maladie professionnelle est un parcours du combattant...

En effet, un signalement à la Suva demande un très gros travail, et il est rare de réussir à réunir toutes les preuves. Ce système de protection de la santé au travail a été conçu au début du XX^e siècle et devrait être remis en question, pour tous, hommes et femmes. Il a été construit autour de secteurs d'activités, mais non de l'activité réelle. Ce mélange des genres empêche la prise en compte de nombreux facteurs. Sans oublier que les valeurs limites sont calculées sur une semaine de travail de 40 heures, ce qui exclut les emplois à temps partiel, majoritairement occupés par des femmes...

Comment mieux protéger les femmes au travail?

Concernant l'usage de produits dangereux, il existe aujourd'hui des produits de remplacement qui sont moins nocifs pour la santé. La formation est aussi un bon outil de prévention. Pour le reste, il est clair que diminuer la charge de travail aurait un impact sur la santé de la travailleuse: si deux



THIERRY PORCHET

«Les maladies professionnelles touchant les femmes sont peu étudiées, peu considérées et peu reconnues par les assurances sociales», souligne Viviane Gonik.

femmes de chambre sont prévues pour faire un lit, elles se casseront moins le dos. La tendance est, hélas, aux baisses des effectifs. Enfin, les syndicats doivent continuer de s'emparer de la question des femmes, et les hommes doivent, à leur tour, soutenir leurs luttes sans pour autant se mettre sur le devant de la scène.

Pensez-vous que les choses sont en train de bouger?

La prise de conscience se fait petit à petit. Le lien entre travailleuses, syn-

dicalistes et scientifiques, comme le pôle de recherche canadien «L'invisible qui fait mal», peut créer des dynamiques intéressantes. ■

Pour aller plus loin: <http://www.invisiblequifaitmal.uqam.ca/> Laurent Vogel, *La santé des femmes au travail en Europe. Des inégalités non reconnues.*

Rolande Pinard, *L'envers du travail, le genre de l'émancipation ouvrière.*

Du respect, du temps, de l'argent!

Moins de 50 jours avant la Grève des femmes, la mobilisation de participantes et de supporters a été rendue visible via des banderoles déployées dans plusieurs villes

Sonya Mermoud

A Zurich, Berne, Bâle, Lausanne, Lugano, Sion, Sierre, Brigue ou encore Yverdon plusieurs banderoles géantes ont, le 25 avril dernier, été déployées sur des bâtiments, des ponts, dans des chantiers. Des calicots annonçant la journée de grève et d'action du 14 juin prochain et témoignant de la vaste mobilisation autour de cet événement. Un support imprimé des revendications principales des travailleuses qui réclament «du respect, du temps, de l'argent!». Exigences qui s'inscrivent dans un contexte marqué par des discriminations criantes, avec la persistance des inégalités salariales et des chances professionnelles. «Que ce soit dans le commerce de détail, les soins ou l'industrie, les femmes sont prêtes pour la journée de grève et d'action... Le syndicat les soutient dans ce sens», précise Unia dans un communiqué tout en listant les principaux problèmes rencontrés par les salariées. «Pour de nombreuses femmes, le quotidien est fait de travail sur appel, de trop petits pourcentages, de temps partiel involontaire, de trois huit et de salaires horaires bas. Leur travail est moins valorisé et moins pris au sérieux.» Unia relève aussi l'impact négatif des discriminations salariales à l'âge de la retraite et alors que les femmes ont souvent dû interrompre leur job en raison de responsabilités familiales. Selon le syndicat, les rentes des femmes

sont jusqu'à 37% inférieures à celles des hommes. Représentant de nombreuses branches recourant largement à du personnel féminin – telles que le commerce de détail, les soins et l'aide à la personne, l'industrie horlogère, le nettoyage ou encore la coiffure –, Unia insiste sur la nécessité, à travail égal, de verser un salaire égal. Et plaide en faveur d'une

«meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée, du temps pour la formation, des perspectives de carrière et des pourcentages de travail garantis». «Aujourd'hui, la précarité est féminine, cela doit changer! Les femmes ne se laisseront pas marcher dessus plus longtemps. Elles se préparent dans toute la Suisse à défendre leurs droits.» ■



UNIA

«L'ORDRE DIVIN»



L'Ordre divin, comédie dramatique réalisée par la Suisse alémanique Petra Volpe, revient sur la mobilisation des femmes pour le suffrage féminin au niveau fédéral en 1971 au travers de l'histoire d'une jeune mère de famille appréciée de tous dans son village, jusqu'au jour où elle commence à s'engager publiquement pour le droit de vote... Sorti en 2017, récompensé en Suisse et à l'étranger, le film sera projeté à la Maison de quartier de Chailly à Lausanne (avenue de la Vallonnette 12), le mardi 7 mai à 20h. A l'aune de la grève des femmes du 14 juin prochain, la projection sera suivie d'une discussion avec Yvette Jaggi, ancienne conseillère aux Etats et ancienne syndic de Lausanne. ■ AA

LIP, UNE MISE À MORT POLITIQUE

La faillite de l'usine horlogère Lip, à Besançon, a été une mise à mort politique, déclenchée par l'Etat et par la fraction dominante du patronat, le tout s'inscrivant dans un tournant néolibéral et dans la montée du giscardisme

Jean-Claude Rennwald

Qui ne se souvient pas du fameux slogan des ouvriers de Lip, en 1973: «On produit, on vend, on se paie.» Leur grève entrera dans l'histoire comme l'une des plus importantes du XX^e siècle, un conflit au retentissement mondial. Beaucoup y voyaient la mise en œuvre concrète de l'autogestion, l'une des idées phares de Mai 68. L'expérience devient un mythe et elle est soutenue par un gigantesque mouvement de solidarité internationale. Le 29 septembre 1973, 100 000 personnes défileront dans les rues de Besançon.

DE LA VICTOIRE À LA FAILLITE

En mars 1974, au terme d'un long conflit, l'entreprise horlogère redémarre, relancée par un consortium d'actionnaires, soutenu par l'Etat et emmené par Antoine Riboud, PDG du groupe alimentaire BSN-Danone (au-

jourd'hui décédé), chantre de la semaine de 32 heures et proche de François Mitterrand. Les licenciements sont évités, les travailleurs crient victoire. Mais deux ans plus tard, c'est la faillite. Ceux qui avaient relancé Lip accusent Claude Neuschwander, qu'ils avaient placé à la tête de l'entreprise, d'en être le principal responsable.

UN PATRON ATYPIQUE

Plus de quarante ans après, Claude Neuschwander a pris la plume pour contester cette version des faits. Avec Guillaume Gourgues, chercheur en science politique, ils ont publié l'année dernière *Pourquoi ont-ils tué Lip? De la victoire ouvrière au tournant néolibéral*. Les deux hommes y retracent cet épisode essentiel de l'histoire du capitalisme français qu'a été la relance de Lip. A ce stade, il n'est pas inutile de préciser que Claude Neuschwander fut un patron atypique. Doté d'une forte

sensibilité de gauche, Claude Neuschwander s'engage à 20 ans à L'Union nationale des étudiants de France, puis adhère à la CFDT, rejoint le Parti socialiste unifié (PSU) et entre au PS au lendemain de son renvoi de Lip. Ce parcours explique en partie pourquoi Claude Neuschwander s'était retrouvé à la tête de Lip.

L'ÉCONOMIE EST POLITIQUE

L'ouvrage de Claude Neuschwander et de Guillaume Gourgues rappelle fort à propos que l'économie se fonde largement sur des choix politiques et que les licenciements n'ont pas toujours été considérés comme inévitables ou nécessaires à la compétitivité des entreprises. Au-delà des arguments industriels et commerciaux, Claude Neuschwander estime que «les tensions au sein du gouvernement, l'impact militant et syndical de la lutte des travailleurs font de Lip une affaire spécifiquement, fondamentalement politique». Avant d'ajouter: «Les actionnaires de Lip ont bel et bien souhaité sa mort, en choisissant délibérément de ne plus financer sa relance, avant et après mon départ.» L'aspect politique du choix est d'autant plus évident que «la situation économique de l'entreprise pouvait être redressée».

LE PATRONAT ET GISCARD CONTRE LIP

Selon le cabinet d'expertise Syndex, le désengagement des actionnaires (dont les Suisses d'Ebauches SA, qui détenaient le tiers des capital-actions) reflète «une volonté partagée par le patronat horloger et le gouvernement de mettre un terme à la relance». Du côté du patronat, on n'apprécie guère que la relance ait été conduite par des employeurs étrangers à l'horlogerie! De plus, Antoine Riboud finira par lâcher Claude Neuschwander. L'attitude du gouvernement va largement caution-

ner l'abandon de Lip, d'autant plus que l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en mai 1974 a profondément bouleversé les équilibres au sein de la droite française et de l'administration. Fondamentalement, Lip est un symbole et la droite libérale ne veut plus que la branche «sociale» du patronat maintienne son expérience. Claude Neuschwander se fait encore plus précis: «La crainte de l'aile libérale de la droite française d'une alliance des gaullistes de gauche avec "la fraction la plus dynamique du patronat" avait également suscité une grande méfiance lors du redémarrage de Lip.»

UN MONDE OÙ TOUT SE VEND

Cette vision est partagée par Charles Piaget, l'une des figures emblématiques du combat de Lip et qui signe l'avant-propos du livre: «Ce livre montre le réel enjeu, derrière les luttes

de façade: l'acceptation ou le refus des licenciements comme variable d'ajustement de l'économie de marché, dans ce monde où sont à vendre, au plus offrant, des entreprises, des murs, des machines et des salaires.» ■



Lip, l'usine de Palente occupée, juin 1973.

AFICHE DE LA GAUCHE OUVRIÈRE ET PAYSANNE (GOP), 1973.



Pourquoi ont-ils tué Lip? De la victoire ouvrière au tournant néolibéral, Raisons d'agir, Paris, 2018.

AGENDA UNIA

FRIBOURG

PERMANENCES ANNULÉES

Pour la période de mai à juin, les permanences syndicales suivantes sont annulées:
Mercredi 1^{er} mai (1^{er} Mai): annulation des permanences à Fribourg, à Bulle et à Estavayer-le-Lac. Rejoignez la manifestation du 1^{er} Mai qui aura lieu l'après-midi sur la place Python à Fribourg!
Mercredi 8 mai (organisation interne): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Mercredi 29 mai (veille de l'Ascension): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle
Jeudi 30 mai (Ascension): annulation de la permanence à Fribourg.
Mercredi 19 juin (veille de la Fête-Dieu): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Jeudi 20 juin (Fête-Dieu): annulation de la permanence à Fribourg.

GENÈVE

SÉANCES

Formation Colectivo feminista: samedi 4 mai à 16h.
AG des ramoneurs: mardi 7 mai à 17h30.
PERMANENCE PAPYRUS
Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
Les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

Le Locle

Ouverture du bureau: lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau: lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

Neuchâtel: le mardi 21 mai 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 23 mai à 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).

Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

16 mai - Siky Ranch. Crémines. Org. groupe Jura bernois.

22 mai - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Moutier. Org. région.

7 juin - Journée pétanque. Delémont. Org. région.

13 juin - Comité romand. Lausanne.

Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

20 juin - Pique-nique. Lieu à définir. Org. groupe Jura bernois.

4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.

12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir. Org. région.

19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.

10 octobre - Comité romand. Lausanne.

Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.

13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.

Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.

Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.

Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Samedi de 9h à 11h30.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VALAIS ROMAND

SOIRÉE D'INFORMATION

A l'attention des contremaîtres et chefs d'équipe le jeudi 23 mai au café de l'aéroport à Sion de 19h à 20h.

Unia Valais organise un module de formation pour contremaîtres, chefs d'équipes et responsables de chantiers sur le thème «Accidents de chantier: qui est responsable?» Dans le bâtiment comme dans le génie civil, sur un gratte-ciel ou au fond d'un tunnel, rien ne se fait sans le contremaître. Or en cas d'accident, il se retrouve souvent le premier sur le banc des accusés. Il vaut par conséquent la peine de connaître tes droits et tes devoirs!

- Quand la responsabilité du contremaître est-elle engagée?
- Comment puis-je réduire les risques?
- Que dois-je faire en cas d'accident?

Annonce-toi jusqu'au 17 mai auprès de: eric.rausis@unia.ch, 079 380 39 09 ou 027 602 60 00. ramiro.ramhalho@unia.ch, 079 537 80 91. manuel.leite@unia.ch, 079 648 12 38.

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606.

Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1^{er} samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Châteaufort-d'Ex: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.

Lausanne: place de la Riponne 4. Lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.

Le Sentier: Grand-Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.

Morges: Grand-Rue 73 - 75. Jeudi de 16h à 18h30, dernier samedi du mois de 9h à 11h.

Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.

Crissier: rue des Alpes 51. Mardi et jeudi de 16h à 18h30.

Vevey: avenue Paul-Cérésolo 24. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

Patronat Ital/Uil: de 14h à 16h, 1^{er} et 3^e mercredi du mois.

Yverdon: rue Haldimand 23. Lundi de 16h à 17h30, mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80.

Crissier: 021 612 00 40.

Morges: 021 811 40 70.

Nyon: 022 994 88 40.

Yverdon: 024 424 95 85.

Le Sentier: 021 845 62 66.

Vevey: 021 925 70 01.

Aigle: 024 466 82 86.

Les métallos genevois veulent de meilleures conditions de travail

La campagne en vue du renouvellement de la Convention collective de travail est lancée. Indemnités repas, limitation du travail temporaire, vacances et salaires font partie des revendications prioritaires

Manon Todesco

Après les maçons, c'est au tour des métallos genevois de réclamer leur part du gâteau. Grands oubliés du bâtiment, leurs salaires minimums n'ont quasi pas bougé depuis 2011 et leurs indemnités de repas et de déplacement sont jusqu'à trois fois inférieures à celles des maçons. Réunis autour d'une grillade syndicale par Unia sur le chantier du Pont-Rouge le 25 avril, plus de 150 travailleurs du secteur ont assisté au lancement officiel de la campagne en vue du renouvellement de la Convention collective de travail (CCT). Pour rappel, la métallurgie du bâtiment rassemble les 5000 travailleurs actifs notamment dans l'électricité, la plomberie, le chauffage, la serrurerie ou encore la ferblanterie à Genève.

NOUVELLES CATÉGORIES

Le cahier de revendications contient 18 propositions au total, dont voici les quatre plus importantes: un panier repas unique de 25 francs par jour; 25

jours de vacances au lieu de 22; la limitation du travail temporaire à 10% sur les chantiers; et, enfin, un remaniement des classes salariales, qui ne sont plus adaptées à la réalité des métiers techniques. «Dans les classes existantes, les chefs d'équipe ne sont pas reconnus, tout comme l'expérience et les diplômes étrangers, regrette Blaise Ortega, responsable du secteur à Unia Genève. L'évolution est limitée: on peut rester aide-monteur, et au salaire minimum, toute sa vie.» Le syndicat exige la création de trois classes supplémentaires afin que chaque travailleur soit reconnu: aux catégories aide-monteur et monteur A (respectivement travailleur sans diplôme et travailleur avec CFC) s'ajoutent la catégorie monteur CE (chef d'équipe), monteur B (travailleur avec AFP) et monteur B1 (travailleur sans diplôme avec plus de trois ans d'expérience).

«Les salaires minimums n'ayant pas été augmentés depuis plus de huit ans, ni même indexés au coût de la vie, nous nous battons également pour que cela

change, poursuit le syndicaliste. Aujourd'hui, c'est un vrai combat qui commence.» Et José Sebastiao, responsable de la campagne aussi présent dans les négociations, d'ajouter: «Ce sont les plus mal lotis du bâtiment. Un maçon manoeuvre non qualifié est mieux payé que le plus diplômé des métallos.»

COMPTE À REBOURS

Des dates de séances de négociations ont déjà été agendées entre les em-

ployeurs et Unia, seul signataire de cette CCT: une nouvelle convention doit être ficelée avant avril 2020, sans quoi, la menace d'un vide conventionnel pourrait se concrétiser. «La balle est dans le camp des patrons, insiste le syndicaliste. S'ils sont d'accord d'entrer en matière sur les revendications des travailleurs de manière apaisée, tous les feux seront au vert. Par contre, s'ils viennent à la table des négociations sans vraie volonté d'avancer, les feux

passeront au rouge, nous hausserons le ton et, à l'image des maçons, des mobilisations très sérieuses seront à prévoir sur les chantiers.» ■

Assemblée générale du personnel de la métallurgie: aujourd'hui, 1^{er} mai, à 12h au syndicat Unia Genève.



NEIL LABRADOR

Réunis autour d'une grillade, les métallos ont discuté des revendications prioritaires en vue du renouvellement de leur Convention collective de travail. Au menu: le panier repas à 25 francs, 25 jours de vacances, le remaniement des classes salariales et la limitation du travail temporaire à 10% sur les chantiers.

VIRÉ POUR AVOIR MANGÉ UN PETIT PAIN

Après 28 ans passés chez Gate Gourmet, Philippe* s'est fait licencier pour avoir récupéré de la nourriture destinée à la poubelle. Pour Unia, ce n'est qu'un exemple de la précarisation des travailleurs à l'aéroport de Genève

Manon Todesco

Les faits remontent à 2018. Philippe, 58 ans, en charge du nettoyage des plateaux-repas qui reviennent des avions chez Gate Gourmet à Genève depuis 1990, s'autorise à manger un petit pain laissé intact par un passager. Pris sur le vif par son supérieur, il est licencié sur-le-champ. Certes, le règlement interne stipule que tout ce qui revient des avions doit être détruit. «En réalité, il arrive régulièrement que les employés se servent quand un aliment n'a pas été débarrassé. Ce n'est pas nouveau, ça se sait et l'employeur le tolère.» Manifestement, pas cette fois-ci...

Sur le coup, Philippe renonce à se battre, préférant éviter un conflit avec Gate Gourmet de peur que cela l'empêche de retrouver du travail. Mais récemment, il a poussé la porte du syndicat Unia et décidé de médiatiser son cas lors d'une conférence de presse le 23 avril. «Pour nous, il s'agit d'un prétexte pour se séparer d'un travailleur âgé que l'entreprise de catering estime coûter trop cher», dénonce Yves Mugny, secrétaire syndical, qui précise que Philippe touchait 4571 francs brut par mois. Son homologue Dominique Deillon complète: «C'est d'autant plus grotesque que cette nourriture est destinée à finir à la poubelle, il n'y a donc aucune perte pour l'entreprise!»

Et Philippe d'ajouter: «Depuis une dizaine d'années, le stress est beaucoup plus important et les cadences de travail insupportables. Il arrive qu'on

travaille de 6h à 19h. Quand nous étions encore employés par SwissAir, nous servir sur les plateaux ne posait aucun problème.»

REVENDICATIONS

Dans ce contexte, Unia en appelle au Conseil d'Etat et à Genève Aéroport qui est, rappelons-le, propriété de l'Etat de Genève. «Nous demandons qu'une solution soit trouvée pour Philippe, qui à 58 ans et sans qualification, aura certainement du mal à retrouver un emploi», souligne Yves Mugny. Autrement dit, que Genève Aéroport lui propose un reclassement dans une autre de ses concessions. Par ailleurs, la CGAS exige qu'un cadre sain et durable soit enfin mis en place à Cointrin afin de gérer la «jungle des conditions de travail». «La situation à l'aéroport ne s'est pas améliorée depuis les années 2010 et les statuts précaires tendent à exploser», insiste le syndicaliste. De fait, en

décembre dernier, la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) a convoqué toutes les parties (syndicats, patronat, Etat) afin de trouver une solution aux problématiques sociales rencontrées à l'aéroport de Genève. A la suite de cela, les syndicats genevois se sont positionnés dans un document de cinq pages proposant douze solutions pour y remédier, notamment la réinternalisation des tâches de nettoyage et de sécurité, la limitation du travail intérimaire et auxiliaire, la réglementation de la sous-traitance ou encore la conclusion d'une Convention collective de travail de branche pour l'activité aéroportuaire. Une cellule du Conseil de surveillance du marché de l'emploi plancherait sur le dossier, mais aucune avancée n'a eu lieu depuis décembre. «Les négociations doivent s'ouvrir rapidement!» conclut Yves Mugny. ■

*Prénom d'emprunt.

RIEN N'A ÉTÉ FAIT...

Gate Gourmet a un lourd passé avec les syndicats. En 2011, le SSP parvient à mettre fin à la concurrence entre les employés fixes et les auxiliaires, mais l'entreprise riposte en recourant massivement au personnel intérimaire. Gate Gourmet décide ensuite d'abolir la Convention collective de travail (CCT) qui le lie au SSP afin de s'affilier à celle de l'hôtellerie-restauration (CCNT), beaucoup moins favorable, ce qui entraînera la grève de 2013-2014. Perdue par le SSP, cette dernière provoque le licenciement des grévistes. Cela dit, à l'époque, la société s'était engagée à ouvrir rapidement des négociations pour conclure une CCT spécifique au catering aérien. «Cinq ans plus tard, rien n'a été fait, constate Yves Mugny. Et le pire, selon nos sources, c'est que Gate Gourmet aurait l'intention de sortir de la CCNT.» ■ MT

SALAIRES DE MISÈRE DÉNONCÉS EN VALAIS

Unia dénonce des salaires «scandaleusement bas» dans l'entreprise Adatis, à Martigny, et exige des adaptations immédiates

Sonya Mermoud

Des salaires de 3000 francs brut par mois, sans 13^e, et un horaire hebdomadaire de 42h30: voilà les conditions de travail d'une partie du personnel d'Adatis spécialisé dans la fabrication de pièces détachées pour l'automobile et installé à Martigny. Cette situation frappe une dizaine de personnes, principalement des femmes, résidant en terre valaisanne sur les quelque 60 que compte l'entreprise, dont nombre de frontaliers. Elle a été dénoncée le 17 avril dernier par Unia. «Ces salaires sont scandaleusement bas», a fulminé Blaise Carron, secrétaire syndical, indiquant le tarif horaire, soit 16,30 francs. «Nous avons rencontré la direction en début d'année pour lui faire part de notre stupéfaction devant de telles pratiques. Nous lui avons demandé d'adapter les rémunérations au référentiel du salaire minimum dans le secteur de l'industrie en Valais, soit 22,75 francs. Sans succès à ce jour.» Le syndicaliste s'est d'autant plus indigné que la société – propriété du groupe français Adduxi implanté dans le département de l'Ain – a profité de la part de la commune de Martigny et du Canton de facilités fiscales en prenant ses quartiers en Valais.



NEIL LABRADOR

Devant l'entreprise, Blaise Carron, secrétaire syndical d'Unia, a dénoncé, des salaires horaires à 16,30 francs pour une partie du personnel.

«PRATIQUE SCHIZOPHRÉNIQUE»

«Les collectivités publiques doivent réformer leur mode de faire et conditionner ce type d'avantages au respect des usages sociaux et salariaux dans la branche», a martelé Blaise Carron tout en soulignant le caractère paradoxal de la situation. «D'un côté, l'Etat lutte contre le dumping via les mesures d'accompagnement; de l'autre, il l'attire en agissant de la sorte. La pratique est totalement schizophrénique.» Et Unia de relever encore dans la foulée qu'Adatis a de surcroît bénéficié de l'expertise de l'HES-SO du Valais et de Cimark pour réaliser certains de ses produits. Aujourd'hui, le syndicat somme la société de s'adapter sans délai aux normes en vigueur. Une exigence qui pourrait bien rester lettre morte, l'entreprise n'étant pas soumise à la Convention collective de travail ni à un salaire minimum légal cantonal, selon un de ses responsables, interviewé par 20 Minutes.

POSITIONNEMENT DES CLIENTS...

Quoi qu'il en soit, sans réaction de la direction, Unia a prévenu qu'il alertera les principaux clients d'Adatis, dont Bosch et Continental. «Nous leur demanderons dans quelle mesure il leur est possible de poursuivre leurs relations avec une firme qui fait subir un tel dumping social et salarial à une partie de ses effectifs.» Parallèlement, le syndicat prie les collectivités publiques de réserver leurs allègements fiscaux uniquement aux sociétés respectueuses des normes dans la branche. «Il s'agit d'introduire des garde-fous minimaux au risque de promouvoir la sous-enchère sur le territoire cantonal.» De la même manière, Unia souhaite que la collaboration avec les hautes écoles et les institutions de soutien public soit aussi conditionnée à ces critères. ■

Cécile Gaviak

Photos Alexis Voelin

Chez Céline Ammann, les convictions n'ont pas d'âge. A 42 ans, les pieds droits dans les bottes de son présent, elle s'évertue à vivre dans la plus grande simplicité possible depuis ses prises de conscience dès l'adolescence. La fabrication de moutardes biologiques et la teinture végétale sont les deux savoir-faire qui lui assurent son revenu. Moutardièrre et teinturière, donc. Mais aussi mère de deux filles, célibataire, cuisinière, jardinière. Toutes ses facettes se résument en un seul mot: travail. Car chez elle, vie professionnelle et vie privée se mêlent depuis toujours. Ce travail quotidien, qu'elle appelle «militantisme par l'exemple», repose sur le souci d'une saine alimentation, sur une soif d'éthique et sur son lien à la nature. Et cette quête de sobriété est contagieuse. En cette journée printanière, je parviens jusqu'à elle par une route qui digresse en virages. Elle vit à Bonvillars (VD), mais je la retrouve sur le parking de la salle communale de Tévenon, près de chez elle. Je remarque d'abord le foulard arc-en-ciel qui cache ses cheveux. Puis direction la salle polyvalente. Au fond, dans une cuisine industrielle que la commune lui loue ponctuellement pour presque rien, elle s'assoit aux commandes de la machine de remplissage manuel qu'elle utilise pour ses pots de moutarde. C'est ici qu'elle renouvelle son stock. *Cloc, tchchchch, ploc, clac*: la bande-son du travail de Céline Ammann.

TOUJOURS LES MÊMES RECETTES

Des graines suisses, de l'eau, du sel et un ingrédient supplémentaire pour chacune de ses neuf moutardes. Depuis vingt-cinq ans, elle utilise les mêmes recettes, apprises avec son père, durant son enfance à Mies (VD), à l'occasion d'un marché de Noël. Les bases de son mode de vie actuel remontent à cette même époque. «A 13 ou 14 ans, j'ai commencé à mettre des sous de côté pour acheter une maison. Je souhaitais vivre avec le plus d'autonomie possible, sans m'adapter à la vie des autres. Je pense depuis longtemps que chaque sou qu'on dépense est un acte politique. Se contenter de moins permet d'élargir sa marge de manœuvre.» Dès l'adolescence, elle participe à ses premiers marchés d'artisans et, à 24 ans, elle réalise que ses moutardes peuvent devenir une vraie source de revenu. Elle fonce. Elle vient d'interrompre ses études d'ingénieure agronome à l'EPFZ, car ce qu'elle y entendait était en contradiction avec sa vision de l'agriculture. A partir de ce moment-là, elle s'échine pendant des années à écraser à la force du bras des graines de moutarde avec un moulin, à remplir ses pots à la petite cuillère. Chez elle ou dans un local ou dans une ancienne poste; où elle peut.

PRESQUE UNE DANSE

Retour au présent, dans la salle communale de Tévenon. Le moulin des débuts a laissé la place à un imposant mixeur. Après le mélange des ingrédients, Céline Ammann reprend sa musique de remplissage. *Cloc, tchchchch, ploc, clac*. Je me laisse envoûter par son geste automatique. «J'aime les tâches aux mouvements répétitifs, explique-t-elle. Les gestes prennent un autre sens. Ça devient presque une danse ou une sorte de taï chi. Ce n'est pas juste produire quelque chose, c'est être en entier dans le mouvement. Peut-être que



Au printemps, Céline Ammann cueille, hache et conserve de l'ail des ours dans des bocaux remplis de vinaigre. C'est sa réserve annuelle pour la fabrication de l'une de ses moutardes.

LA COULEUR DES GESTES

A Bonvillars (VD), au-dessus du lac de Neuchâtel, Céline Ammann fabrique des moutardes et pratique la teinture végétale en bio. Son travail, c'est ça. Mais c'est aussi le reste, toute sa vie exigeante de simplicité. Rencontre



Colline, la fille cadette de Céline Ammann, manie la grelinette. Cet outil permet d'ameubler la terre sans en bouleverser les différentes couches.



Pour chauffer ses bains de teinture, avant d'utiliser un réchaud à gaz, Céline Ammann s'est longtemps servie de lessiveuses (en arrière-plan sur la photo), qui fonctionnaient au feu de bois.

l'esprit pense à autre chose, mais le geste contribue à ce que l'esprit soit ailleurs.»

Aujourd'hui encore, les moutardes représentent son revenu principal, auquel s'ajoutent désormais la vente de textiles teints et l'animation d'ateliers d'initiation à la teinture végétale. Même en comptant les aides pour

l'assurance maladie et les prestations complémentaires pour familles auxquelles elle a droit, Céline n'atteint pas toujours les 3000 francs par mois. Cuisiner, cultiver ses légumes, transformer en conserves, récupérer, avoir le strict nécessaire, se chauffer au bois: tout ça lui permet d'équilibrer son budget quotidien.

DÉMÊLAGE AU JARDIN

Dans son potager, que je découvre les jours suivants, les légumes côtoient des plantes qu'on appelle tinctoriales puisqu'elles sont utilisées pour les teintures. Selon les années, on trouve ici de la camomille des teinturiers, du pastel, de la tanaisie, des coreopsis, de la gaude... Ce matin, elle entame le dés-

herbage de la menthe bergamote. Elle a planté 2000 pieds de cette vivace envahissante qu'elle fait distiller en huile essentielle; les restes, séchés, servent ensuite à colorer de la laine ou du coton dans des tons jaunes, vert olive. On utilise ainsi la totalité de la plante. Il faut la voir faire. J'écarquille les yeux. C'est un démêlage de végétaux. Les plants de menthe, asséchés par l'hiver, sont enchevêtrés avec les mauvaises herbes. Ses doigts plongent allègrement en sous-sol, démolent les racines, arrachent celles, labyrinthiques, des orties, tirent sur les brins de lierre terrestre qui fleurissent tout juste. Ce jardin est le début de sa chaîne, là où germent ses graines de conviction. Rester connectée au vivant et travailler à la maison lui permet de ne pas s'égarer, de garder son authenticité. Mais, en même temps, quand vie privée et vie professionnelle mijotent ensemble, le repos psychologique est parfois difficile. Céline Ammann s'est retrouvée confrontée un jour à une période de surmenage. Trop de travail. Quand elle l'évoque, ce souvenir fait penser aux burn-out des grandes entreprises. «Mon patron, qui est donc moi-même, m'en demandait trop par rapport à la ferme, dit-elle. Je me mettais beaucoup de choses sur les épaules. Je sentais que j'avais dépassé mes limites, mais je ne savais pas comment m'arrêter.» Elle en a tiré des leçons, a retrouvé son souffle. «Ce n'est ni sain ni épanouissant de bosser tout le temps comme une damnée, de ne jamais avoir terminé sa tâche, de ne jamais en faire assez, de toujours se reprocher que les choses ne soient pas finies.»

DES MARMITES LOURDES COMME DES ENCLUMES

Pendant ces jours passés avec elle, je découvre tout le travail qui entoure la teinture végétale. Il faut être prêt à faire bouillir des marmites et des marmites d'eau, lourdes comme des enclumes. Il faut rincer les fibres, plonger, rincer de nouveau, dans l'eau glacée, l'eau brûlante. Il faut anticiper les facteurs qui peuvent modifier le résultat de la couleur: la température de l'eau, la concentration de plantes, la durée de trempage. Entre autres. Tout peut avoir une incidence et chaque plante a ses particularités. Céline Ammann explore la teinture végétale depuis vingt ans, le côté imprévisible lui a tout de suite plu. Mais en teinturière professionnelle, elle cherche aujourd'hui la reproductibilité. Les traces de cette quête sont inscrites dans des carnets pleins de formules, de recettes, de morceaux de textiles collectés.

Après deux semaines chez Céline Ammann, je quitte cet univers coloré fait de tissus, bocaux, pelotes de laine. Dans cette ancienne ferme où elle habite, je laisse en plan tous ces tons, francs, pâles, multiples. Dehors, sur le bord du chemin, je remarque une immense pelote métallique emmêlée, oubliée. Dans le pays de Céline Ammann, le gris des fils barbelés n'a pas trouvé sa place. ■

Cet article est la version condensée d'un reportage texte et photos de 28 pages, réalisé pour *Ici Bazar*, magazine qui explore le quotidien de personnes mêlant travail et passion. icibazar.com

Site de Céline Ammann: couleursdeschamps.ch



Pendant notre présence, Céline Ammann se lance dans une cuve d'indigo, un procédé délicat dans le monde de la teinture. Le pigment d'indigo redevient soluble dans l'eau grâce à un mélange précis avec de la chaux et du fructose.



Un groupe de femmes vient découvrir la teinture naturelle dans l'atelier de Céline.